



DEUX OPTIONS EXISTENT POUR LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

● Le logement a besoin d'être rénové ?

Choisissez **le conventionnement avec travaux** pendant 9 ans, vous pourrez ainsi, sous conditions, bénéficier de subventions pour financer les travaux mais également profiter d'un abattement fiscal.

● Le logement est en bon état ?

Préférez, dans ce cas, **le conventionnement sans travaux** pendant 6 ans qui vous permettra de bénéficier de l'abattement fiscal.

VOTRE CONSEILLER HOME TRAVAUX VOUS PROPOSERA UNE ASSISTANCE PERSONNALISÉE

> Ses missions :

- Conseils pour la définition du projet
- Estimation financière et simulation de rentabilité
- Montage administratif des dossiers de demande de subvention
- Dépôt et suivi des dossiers auprès des organismes financeurs

Attention :

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et ne pas commencer avant le dépôt du dossier.

CCA MOBILISE SES PARTENAIRES POUR VOUS ACCOMPAGNER

● Informations juridiques, financières et fiscales

Renseignez-vous auprès de l'ADIL pour tout savoir sur :



- > vos droits et obligations en tant que propriétaire bailleur
- > les dispositifs existants pour se protéger contre les impayés de loyer
- > le calcul de l'augmentation de votre loyer...

CONTACT ADIL du Finistère
02 98 46 37 38 - www.adil29.org

A Concarneau (Point Info Habitat) : 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h
A Rossporden (Centre social) : 2^e vendredi du mois de 9h à 12h

Les permanences ont lieu de 9h à 10h sur rendez-vous et de 10h à 12h sans rendez-vous.

● Conseils en énergie



Les techniciens de l'Espace Info Energie vous conseillent pour mener à bien votre projet de travaux, de construction ou de rénovation.

N'hésitez pas à leur demander des informations sur :

- > le coût des énergies
- > les énergies renouvelables
- > la réglementation thermique
- > les gestes du quotidien pour faire des



HOME
TRAVAUX

Vous êtes propriétaire
d'un logement en location
ou vous avez un projet
locatif ?

**POUR VALORISER
VOTRE PATRIMOINE**

**POUR NE PAS LAISSER
VOTRE LOGEMENT VIDE
SE DÉGRADER**



Contactez votre conseiller HOME TRAVAUX

02 30 97 06 60
hometravaux@cca.bzh

PERMANENCES

Concarneau : Point Info Habitat
Ecopôle, Parc d'activités de Colguen
> Tous les vendredis de 9h à 12h

Rosporden : Mairie
> Le 3^e jeudi du mois de 10h à 12h

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, votre conseiller HOME TRAVAUX peut se rendre à votre domicile.



HABITAT
TRAVAUX

CONCARNEAU | ELLIANT | MELGVEN | NÉVEZ | PONT-AVEN
ROSPORDEN | SAINT-YVI | TOURC'H | TRÉGUNC



HOME
TRAVAUX

PROJET LOCATIF



**Valorisez
votre patrimoine,**